

PRÉFÈTE DE LA RÉGION PICARDIE

DRAC Conservation régionale des Monuments Historiques

La Préfète de la région Picardie Préfète de la Somme, Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté portant inscription au titre des Monuments Historiques de la « Maison Henry » 78 boulevard Jeanne d'Arc à SOISSONS (Aisne)

VU le Code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

La Commission Régionale du Patrimoine et des Sites de Picardie entendue, en sa séance du 19 février 2015 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la maison dite « Maison Henry » située à SOISSONS (Aisne) présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public en raison de son décor intérieur Art Nouveau de grande qualité et de son décor extérieur de style classique soigné dû à l'architecte Marcel Garnier en 1905 ;

ARRETE

ARTICLE 1er:

Sont inscrits au titre des Monuments Historiques, la maison dite « Maison Henry » située 78 boulevard Jeanne d'Arc à SOISSONS (Aisne), façades et toitures, de même que les parties et pièces intérieures suivantes, en totalité: pavement du vestibule et escalier, salle à manger et son décor Art Nouveau (comprenant le buffet à deux corps, la cheminée avec miroir et encadrement de menuiserie, les lambris, les portes et porte-fenêtres), jardin d'hiver, les deux cheminées des deux chambres du 1er étage, ainsi que les murs de clôture et les deux portails donnant sur le boulevard Jeanne d'Arc,

figurant au cadastre section AT, parcelle 180.

Et appartenant à :

- En usufruit, Madame Jacqueline Ménéhould MARCHAND, veuve de Monsieur Jacques Lucien HENRY, née à PARIS (14ème) le 14 octobre 1917, demeurant à SOISSONS (Aisne), 78, Boulevard

Jeanne d'Arc.

- <u>- En nue-propriété, pour moitié,</u> Madame Geneviève Simone HENRY, épouse de Monsieur Maurice Paul Georges SIBLEYRAS, née à COMPIEGNE (Oise) le 31 mai 1942, demeurant Chemin de Saint-Germain à LE MONT SAINT ADRIEN (Oise).
- <u>- En nue-propriété pour moitié</u>, Madame Christiane Solange HENRY, épouse de Monsieur Joël Jean-Claude Antoine BUSIGNIES, née à SOISSONS (Aisne) le 4 septembre 1947, demeurant Ferme de Nobécourt à ROISEL (Somme)

Celles-ci en sont propriétaires par attestation de propriété après décès de Monsieur Jacques HENRY, établie le 31 juillet 1985 par Maître André PROTIN, notaire à SOISSONS (Aisne), publiée au service de la Publicité Foncière de SOISSONS (Aisne) le 1^{er} août 1986, volume 4908 numéro 6.

ARTICLE 2:

En cas de contestation, les dispositions du présent arrêté peuvent faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de la date de notification.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté, dont une ampliation sera adressée au ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au service de la Publicité Foncière de SOISSONS (Aisne) et au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

ARTICLE 4:

Il sera notifié au préfet de l'Aisne, au maire de SOISSONS et aux propriétaires, qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à AMIENS, le 1 3 SEP. 2015

La préfète de région

Nicole KLEIN

Département : AISNE Commune : SOISSONS	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SOISSONS 10 rue de Mayenne 02208 02208 SOISSONS télfax
Section : AT Feuille : 000 AT 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000	M	Cet extrait de plan vous est délivré par :
Date d'édition : 04/08/2015 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics	☐ Marion, forgaduret tonthu / Mor de clôture	cadastre.gouv.fr

